

RÉSUMÉ & OBJECTIF GÉNÉRAL

L'interruption médicamenteuse de grossesse est possible depuis la fin des années 80 avec l'apparition des anti progestérones en association avec les prostaglandines.

La proportion d'IVG médicamenteuses ne cesse d'augmenter par rapport aux IVG chirurgicales. En effet, en 2021, 74 % des IVG en France ont été réalisées par la méthode médicamenteuse.

Les médecins libéraux, généralistes et gynécologues médicaux, les sages-femmes libérales doivent s'approprier cette procédure qui permet de proposer aux patientes un service de proximité, en toute sécurité et confidentialité avec un raccourcissement des délais de recours à l'IVG du fait du maillage territorial des professionnels de santé réalisant les IVGM, tout en laissant le choix de la méthode aux patientes.

Cette formation théorique et pratique, basée sur les dernières recommandations de la HAS, apportera aux professionnels de santé les outils indispensables et nécessaires à la pratique de l'IVG médicamenteuse en ville.

Les aspects réglementaires, administratifs, médicaux et psychologiques seront abordés afin de développer les compétences requises pour ce parcours de soins.

Elle abordera la législation relative à l'IVG et les modalités réglementaires de l'IVG médicamenteuse, l'accueil de la patiente, les indications et les contre-indications de la méthode, les modalités de prise médicamenteuse, le suivi et les complications éventuelles. Ces différentes phases de la formation s'appuyant notamment sur la recommandation HAS publiée en mars 2021 concernant les bonnes pratiques de l'interruption volontaire de grossesse par méthode médicamenteuse.

De plus, la formation proposée sera adaptée aux ressources régionales pour faciliter la pratique des professionnels de santé ciblés (cartographie des ressources régionales de l'offre IVG, du dépistage des IST, réseaux régionaux, ressources associatives...).

COMPÉTENCES ATTENDUES EN FIN DE FORMATION

- Savoir accompagner, renseigner et orienter une patiente en demande d'IVG

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Méthodologie :

PowerPoint, pédagogie participative, cas cliniques interactifs, pré test et post test de formation.

Supports pédagogiques :

- Un classeur pédagogique IVG contenant tous les documents pour la pratique ainsi qu'une clef USB
- Un livret régional IVG à remettre aux patientes
- L'annuaire des ressources régionales

Suivi et évaluation :

Questionnaires pré et post formation, questionnaires de satisfaction.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

JOUR 1

8h30-9h : Accueil des participants

9h-9h30 : Présentations – Objectifs de la formation – Pré-test

9h30-10h - Module 1 : Généralités sur l'IVG et le cadre légal en France, épidémiologie et législation

- Connaître l'histoire et le cadre légal de l'IVG en France
- Évolution et épidémiologie de l'IVG en France et à La Réunion

10h-10h30 - Module 2 : Généralités de l'IVG médicamenteuse hors établissement de santé

- Connaître les compétences légales de l'IVG médicamenteuse hors établissement de santé
- Compétences préalables du professionnel de santé libéral et principes du conventionnement en vue de réaliser des IVGM en ville.

10h30-10h45 : Pause

10h45-11h15 - Module 3 : Les différentes méthodes d'IVG

- Connaître les différentes méthodes d'IVG (délais, méthodes, indications/contre-indications)
- Savoir informer les femmes/les couples des différentes méthodes
- Savoir organiser les 4 consultations de l'IVGM en ville (détails de chaque consultation)

11h15-12h30 - Module 4 : Demande d'IVG et consultation pré-IVG

- Savoir répondre et/ou orienter suite à une demande d'IVG
- Savoir renseigner et établir l'attestation de demande d'IVG
- Savoir à quel moment pratiquer l'IVGM
- Savoir dispenser les informations sur le dépistage des IST, le FCU, la contraception
- Savoir prévenir l'allo-immunisation RhD

12h-13h00 - Module 5 : Focus : dater une grossesse précoce

Connaître les limites des dosages hcg pour déterminer le terme des grossesses, savoir prescrire des hcg pour affirmer la vitalité d'une grossesse ou son arrêt de développement, savoir indiquer les échographies dans le cadre du diagnostic de grossesse

13h-14h Déjeuner libre

14h-14h30 - Module 6 : l'entretien psycho-social pré IVG

- Savoir proposer l'entretien psychosocial pré IVG
- Autres orientations possibles en cas de vulnérabilités psycho-sociales

14h30-17h - Module 7 : Le jour J de l'IVG et les suites à domicile

- Le jour de l'IVG : consentement et prise des médicaments, prescriptions utiles pour la suite.
- Focus sur les médicaments IVG
- Focus sur les médicaments antalgiques pour l'IVGM
- Fiche de liaison IVGM à domicile
- Savoir expliquer le déroulé à domicile
- Savoir informer sur les complications lors de l'IVG à domicile et conduites à tenir (douleur, hémorragie, troubles digestifs)

JOUR 2

8h30-9h : Accueil des participants

9h-10h - Module 8 : La contraception adaptée à la patiente en post IVGM

- Connaître et savoir proposer les contraceptions envisageables après une IVGM
- Connaître les tarifications et actes dans le cadre de la contraception des moins de 26 ans
- Savoir proposer des alternatives à l'échec d'une contraception

10h-11h00 - Module 9 : Évaluation de la réussite de l'IVGM et consultation post IVGM

- Savoir prescrire et interpréter les résultats d'un dosage d'HCG et d'une échographie
- Savoir identifier les complications visualisées à l'échographie et leur prise en charge
- Savoir suivre et traiter les complications des IVG par voie médicamenteuse

10h45-11h Pause

11h-13h00 - Module 10 : Situations particulières

- + Que faire en cas de :
 - IVG sur GLI, GEU, Môle hydatiforme, Grossesse arrêtée
- Dépistage des violences et orientations des femmes victimes de violences
- Dépister les situations particulières nécessitant une discussion sur la possibilité ou non de réaliser IVGM à domicile
- Connaître les pratiques pour les IVG chez les mineures : cadre légal et spécificités de la prise en charge
- Connaître les orientations en cas de demande d'IVG tardive ou en cas de demande hors délai légal
- IVG à répétition : savoir rester dans le non jugement, respecter le droit et l'usage du droit, et propositions pour éviter les récives

13h-14h : Déjeuner libre

14h-14h30 - Module 11 : Exercer en réseau

- Connaître l'organisationnel et les référents des centres d'orthogénie locaux
- Connaître les réseaux IVG et les organisations relais
- Pouvoir participer aux réunions organisées par le réseau périnatal (Club IVG) pour connaître les recommandations professionnelles et échanger avec ses pairs.

14h30-16h - Module 12 : Organiser sa pratique et optimiser son réseau

- Pouvoir organiser l'accueil des demandes d'IVG en cabinet de ville : médicaments, documentations, planning
- Savoir effectuer une facturation avec la bonne cotation
- Savoir déclarer un évènement indésirable non grave lié à la réalisation d'une IVGM en ville

16h-17h : Clôture de la formation

Retour sur les objectifs, questionnaire d'évaluation des connaissances/ compétences des stagiaires à l'issue de la formation sur le thème de l'IVG médicamenteuse hors établissement de santé.

INFORMATIONS & ACCESSIBILITÉ



Publics concernés :

Médecins généralistes
Sages-femmes
Gynécologues obstétriciens
Médecins et sages-femmes de PMI



Date et durée de la formation :

29 et 30 novembre 2024
De 8h30 à 17h00



Lieu de la formation :

Golf de Bourbon
140 route des Sables
97427 L'Étang Salé



Intervenants :

Dr Anne-Laure COSTA, Gynécologue libérale
Sophie DURAND, sage-femme libérale



Prix / personne :

500€ pour les 2 journées - Repas inclus

Places limitées à 25 participants

Référent pédagogique : Sylvie BOUKERROU



Contactez notre référent handicap :

Gladys MAILLOT 0262 35 15 59

